

ACCÈS



IAU île-de-France
 15, rue Falguière 75015 Paris
 Tél. : 01 77 49 77 49



FORMATION

LES OUTILS DE PILOTAGE DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

LES MARDIS 6 NOVEMBRE OU 18 DÉCEMBRE 2018

IAU ÎdF - ORDIF - CRÉDIT PHOTO : DRIEA/GAUCHIER



FORMATION

LES OUTILS DE PILOTAGE DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

Les collectivités locales gestionnaires d'un service public des déchets doivent rédiger et mettre à disposition de leurs administrés un rapport annuel intitulé « rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ». Différentes dispositions réglementaires encadrent le contenu du rapport et ses modalités de communication.

Dans ce contexte, l'ORDIF organise depuis une dizaine d'années des formations à destination des collectivités franciliennes pour les accompagner dans la rédaction de ce document institutionnel. Lors de ces sessions, les participants s'approprient un outil pour faciliter la rédaction du rapport annuel : **le tronc commun francilien pour le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés**. Ils se familiariseront également avec les prescriptions réglementaires régissant l'élaboration du rapport annuel, notamment celles définies dans le décret du 30 décembre 2015 qui précise la nouvelle liste des indicateurs à intégrer dans les rapports.

Au-delà de la rédaction de ce document institutionnel, ces formations ont pour objectifs d'ancrer une dynamique francilienne autour :

- du partage d'indicateurs communs, qui permettent entre autres de pouvoir situer les collectivités au regard d'objectifs régionaux/nationaux
- de présentations pédagogiques permettant aux collectivités de mieux communiquer en direction des habitants
- de l'utilisation des outils internet de restitution développés par l'ADEME (modules SINOE)
- d'une meilleure connaissance des coûts avec la nécessité de partager une méthode commune de calcul et de présentation des coûts (méthode ComptaCoût proposée par l'ADEME et matrice des coûts validée par l'ensemble des acteurs français).

LES MARDIS 6 NOVEMBRE OU 18 DÉCEMBRE 2018, 8 H 45 - 17 H 30

IAU île-de-France - 15 rue Falguière - 75015 Paris

Pour tout renseignement complémentaire : Christine PUJOL

Tél. : 01 77 49 75 20, christine.pujol@iau-idf.fr

Inscription gratuite et obligatoire en ligne : www.ordif.com/agenda/formation-ordif-outils-de-pilotage-du-service-public-des-dechets-session-2018



Suivez-nous sur Twitter
@ORDIF



Suivez-nous sur Facebook
www.facebook.com/ordif.iledefrance

PROGRAMME

LES MARDIS 6 NOVEMBRE OU 18 DÉCEMBRE

8 H 45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 H 00 : DÉBUT DE LA FORMATION

- Introduction de la journée
- Présentation de l'EPCI et des compétences exercées
- L'organisation du service public de gestion des déchets

12 H 30 À 13 H 45 : PAUSE DÉJEUNER, OFFERTE PAR L'ORDIF

14 H 00 : SUITE DE LA FORMATION

- Le coût du service public
- Mesure de prévention et tableau de bord
- La communication autour du rapport annuel : Rédaction d'un rapport accessible aux élus et aux usagers
- Conclusion

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION